

ETUDE D'INCIDENCES RELATIVE À LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HÔPITAL SUR LE SITE DELTA À AUDERGHEM.

L'étude d'incidences a été réalisée dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme et de permis d'environnement de classe IA (procédure mixte), introduite par l'asbl Centre Hospitalier Interrégional Edith Cavell (CHIREC) en vue de construire et d'exploiter un nouvel hôpital sur le terrain « Delta Auderghem » situé boulevard du Triomphe à Auderghem. Elle était justifiée du fait du nombre de places de stationnement créées.

Le site du nouvel hôpital est compris entre le boulevard du Triomphe et la jonction ferroviaire des lignes de chemin de fer 26/bis, 26 et 161. Il est affecté en zone d'équipement collectif ou de service public au PRAS et repris dans le PPAS « Delta partim ».

Le projet CHIREC DELTA qui a fait l'objet de l'étude d'incidences comprenait les éléments suivants :

- un bâtiment de gabarit R+4 destiné à accueillir un hôpital de 473 lits d'hospitalisation classique et de 90 lits d'hospitalisation de jour, pour une superficie totale de 95.059 m² ;
- plusieurs parkings de part et d'autre du bâtiment, avec un total de 1.034 emplacements ;
- une zone logistique et technique à l'est de l'hôpital comprenant notamment une aire de livraisons, une « powerhouse » destinée à accueillir les principaux équipements techniques du projet et des zones d'accès pompiers ;
- une esplanade piétonne de ± 2.000 m² côté ouest de l'hôpital comprenant les trémies d'accès piétons au parking principal, une zone de dépose au niveau de l'entrée principale de l'hôpital et une aire de stationnement pour les taxis ;
- 3 accès depuis le boulevard : un accès vers l'esplanade et les parkings à l'ouest du site, un accès vers le service de dialyse ainsi qu'un accès vers les urgences et les zones logistiques à l'est du site.

Ce projet permet de regrouper, dans une construction neuve, durable et constituée d'équipements techniques de pointe, les lits d'hospitalisation actuellement dispersés sur les différents sites bruxellois du CHIREC. Ce regroupement d'activités concerne les sites de la clinique Edith Cavell à Uccle et de la clinique du Parc Léopold à Etterbeek qui, à l'heure actuelle, se retrouvent à l'étroit et sans plus aucune possibilité d'extension future, ce qui constitue un handicap majeur pour de tels équipements. Une polyclinique sera néanmoins maintenue sur les deux sites. En outre, il permet de répondre à la croissance de l'activité, notamment chirurgicale, du CHIREC tant en hospitalisation classique qu'en hospitalisation de jour.

L'étude d'incidences a évalué le projet du Demandeur ainsi que plusieurs alternatives et variantes mobilité. La mobilité a constitué le principal enjeu de cette étude vu le contexte (intensité du trafic sur le boulevard, présence des bandes bus,...).

Considérant le maintien du programme du demandeur et au vu de l'analyse comparative du projet et de ses différentes alternatives, le chargé d'étude a recommandé la mise en œuvre du projet moyennant la prise en compte des mesures d'amélioration formulées dans l'étude, dont :

- la libération d'espace dans la zone d'accès principal (esplanade) avec la reconfiguration des rampes d'accès au parking et l'amélioration du cheminement piéton vers l'entrée principale ;
- la couverture des places de parking à l'air libre sur la partie ouest du site.

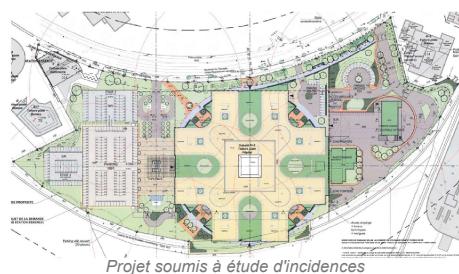
Une alternative d'accès au projet par le sud en liaison avec l'autoroute E411 a également été retenue, afin de désengorger au maximum le boulevard du Triomphe et donc les accès nord au projet. La mise en œuvre de cette solution ne dépend toutefois pas uniquement du Demandeur CHIREC et doit faire l'objet de concertations/négociations avec la SAF (Société d'Acquisition Foncière), Infrabel et Bruxelles Mobilité.

Au final, sur proposition du chargé d'étude, seuls deux accès sur le boulevard seront réalisés :

1. l'accès vers l'esplanade et les parkings à l'ouest du site (accès projeté initialement) ;
2. un accès vers le service de dialyse, les urgences et les zones logistiques (également accès pompiers) à l'est du site.

Des interventions sur le boulevard du Triomphe (mise en place de carrefours à feux, adaptation des bandes bus notamment) devront également être réalisées à hauteur du site pour garantir l'accessibilité de l'hôpital dans les meilleures conditions possibles de sécurité et notamment du service des urgences.

Le chantier est actuellement en cours et la mise en exploitation de l'hôpital est prévue en 2017.



2942

Références

Maître de l'Ouvrage: Asbl CHIREC (Centre Hospitalier Interrégional Edith Cavell)

Client: DELTA 2017, société momentanée regroupant ASSAR, Architectes srl, SNC Lavalin s.a., INGENIUM s.a., BEG & GREISCH ENGINIERIE

Etat d'avancement: La clôture de l'étude d'incidences a été déclarée le 11 avril 2013

Budget de la mission: 151.500 €

planification
mobilité
environnement
espace public